



L'ACTION SOCIALE EN DIRECT

COMPTE-RENDU DU CDAS DU 23 FÉVRIER 2006

ARBRE DE NOËL, LES ACTIONS LOCALES, MANIFESTATION DES RETRAITÉS, MINI-COLO, LE LOGEMENT À PARIS ET EN RP.

Dans sa déclaration liminaire, la FDSU a rappelé le contexte difficile dans lequel travaillent les agents du MINEFI, dû aux réformes de structures et aux suppressions d'emplois. De plus, les tensions exacerbées et accentuées par la procédure de l'évaluation notation, que nous dénonçons, font la part belle à l'individualisme forcené. Face aux problèmes et difficultés rencontrés par les agents, l'Action Sociale doit prendre toute sa place et être, au delà des mots, une véritable priorité ; elle ne doit pas être un rouage au seul bénéfice de la GRH mais être au service de tous les agents du MINEFI. Au sein du CDAS de Paris, la FDSU a toujours été soucieuse d'avoir les bons interlocuteurs et a obtenu que successivement un représentant de l'AGRAF (restauration) et du bureau 3C de la Sous Direction de l'Action Sociale (Logement) viennent faire le point sur ces deux dossiers.

Pour mettre en œuvre l'ensemble des actions locales, la Délégation des services sociaux dispose d'un budget d'un montant de 465 100 euros dont chacun des postes est discuté et voté par le CDAS de Paris.

ARBRE DE NOËL

BILAN 2005 :

SPECTACLE : 12 500 places de cirque ont été distribuées (Spectacle du Cirque de Pékin unanimement apprécié).

CADEAUX :

- Pour les 0/9ans : 4 595 jouets et 1 218 abonnements,
- Pour les 10/12 ans : 735 chèques-jouets, 769 chèques-lire ou disques et 395 abonnements,
- Pour les 13/14 ans : 1 57 chèques-lire ou disque et 140 abonnements.

La FDSU a relevé que le nombre d'abonnements, chèques-lire et chèques-disques est en diminution en 2005 par rapport à 2004 alors que le nombre de jouets augmente de manière significative. Il est vrai qu'à l'initiative de la FDSU, le CDAS de Paris avait voté, à l'unanimité, une augmentation de la valeur moyenne du jouet qui a permis que ceux-ci soient de bonne qualité; il n'y a eu que 12 retours sur les 4 600 jouets distribués.

POUR 2006 :

Le budget voté s'élève à 314 450 euros.

Le spectacle retenu par le CDAS est la projection au GRAND REX du film de LUC BESSON « ARTHUR et les Minimoys ». Plusieurs séances seront programmées en fin d'année.

Le maintien de la distribution de friandises à l'entrée du spectacle a été acté.

Les distributions de chèques-jouets, chèques-lire et chèques-disques sont maintenues. Après approbation, la valeur de chacun d'eux a été harmonisée à 25 euros.

La proposition de la FDSU de l'augmentation de la valeur moyenne du jouet à 20 euros a été actée par le CDAS.

La distribution des jouets se fera au cours du mois de décembre dans les locaux de la Délégation (Tour Gamma, 193/197 Rue de Bercy).

MANIFESTATION AMICALE DES RETRAITÉS PARISIENS :

BILAN 2005 :

La manifestation a rassemblé 519 personnes sur 3 jours avec visite du musée de la nacre à MERU et déjeuner à la « Ferme du Roy » d'Anserville. Le coût pour le CDAS a été de 18 600 €.

POUR 2006 :

La Délégation a fait 6 propositions au CDAS de Paris.

Le choix s'est porté sur REIMS : la visite guidée des caves « MUMM » avec dégustation de champagne ainsi que la visite de la cathédrale de Reims. Le déjeuner se fera dans les salons DEGERMANN et l'après midi, selon la tradition, animation dansante ou promenade dans la ville.

Le prix demandé aux participants est de 20 euros (comme en 2005) pour un budget voté de 22 600 €

LA MINI-COLO DE LA TOUSSAINT

POUR 2006

La mini-colo est reconduite sans augmentation des tarifs, inférieurs à ceux pratiqués par EPAF. La FDSU est à l'origine de la grille tarifaire en vigueur depuis 2005.

4 séjours de 8 jours sont proposés à une centaine d'enfants de 4 à 14 ans, la majorité se situant en 2005 dans la tranche 8/10 ans. On constate depuis la nouvelle grille tarifaire, une augmentation des départs d'enfants dont les parents se situent dans les plus basses tranches de quotient familial.

Les séjours 2006 sont axés sur les thèmes suivants : « l'école des sorcières », en Savoie, arts du cirque et poneys dans l'Yonne, sports mécaniques dans les Cévennes, cocktail sportif (char à voile, équitation, roller, parcours aventure en forêt) en Gironde.

Le CDAS a voté un budget de 50 000 euros pour cette prestation qui bénéficiera d'une subvention de la DPMA d'environ 12 000 euros pour le départ d'une centaine d'enfants.

Certains séjours peuvent être ouverts à des enfants handicapés.

LES ACTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

Au cours de la discussion, la FDSU a une nouvelle fois dénoncé l'organisation des conférences sur le seul site de Bercy, alors que des salles sont accessibles et peuvent être disponibles sur d'autres sites (DSF de Paris, RGF, Paierie générale). La FDSU a également abordé le problème récurrent des autorisations d'absence refusées aux agents qui désirent participer à ces différentes actions.

En réponse à cette préoccupation, la DGCP accorderait des facilités de service (et non des autorisations d'absence) aux agents intéressés.

Les actions de santé publique sont annoncées notamment dans les tracts de la FDSU ou sur les sites intranet notamment du SNUI-PARIS ou du SNUI-DG.

Vous pouvez également consulter le site intranet de la Délégation des services sociaux de Paris sur Alizée.

1- LES CONFERENCES de SANTÉ PUBLIQUE :

En 2005, deux conférences réunissant 150 et 120 personnes ont été programmées sur le stress et les ondes électromagnétiques.

Pour 2006, deux conférences seront organisées sur les thèmes suivants : pathologie des voyages et pathologie respiratoire et maladies aéroportées (pollution, virus, allergie). Elles auront lieu au CASC (Bercy) pour un coût de 1 000 euros.

2- LES VACCINS :

La FDSU avait proposé que le solde des crédits non utilisés apparaissant en fin d'année profitent aux agents parisiens du MINEFI au lieu d'être reversés à fonds perdu pour le CDAS notamment à l'AGRAF en paiement d'avance de factures (l'AGRAF a son propre budget!). Cette proposition avait été retenue et le solde des deux années antérieures a permis d'acheter un certain nombre de doses de vaccins contre le tétanos et le DPT (diphtérie, polio, tétanos). 450 vaccins ont été achetés en octobre 2004 et tous utilisés. Conformément à la décision unanime du CDAS, 500 doses de vaccins supplémentaires ont été commandées en fin d'année 2005.

Dans le cadre du budget 2006, 300 vaccins supplémentaires (DPT) seront commandés.

3- ACTIONS EN PARTENARIAT AVEC LES MUTUELLES :

En 2005, l'action sur la mémoire, mise en place en 2004, a été reconduite ; 160 agents y ont participé. Une exposition tournante de la CRAMIF s'est tenue dans 9 halls de restaurants AGRAF et se terminait par un mini conférence sur l'équilibre alimentaire. Le coût pour le CDAS s'est élevé à 2 000 euros, les mutuelles ayant participé à hauteur de 4 000 euros.

Pour 2006, deux actions sont prévues :

- au premier semestre, le **vendredi 3 mars 2006** sur les troubles du sommeil avec une conférence au CASC (Bercy), une exposition avec la CRAMIF entre le 24 avril et le 30 juin et 6 ateliers mini conférence. Les mutuelles du MINEFI prennent en charge le coût financier de cette action pour 1 800 euros (la MAI à hauteur de 1000 euros).
- au deuxième semestre, une action sur les troubles de la nutrition de l'enfant avec 6 mini conférences ou ateliers avec un budget de 1 800 euros pris en charge par le CDAS.

LES CONFÉRENCES

En 2005, une conférence sur les rachats de crédit et le surendettement a réuni 40 agents pour un coût de 300 euros.

Pour 2006, une conférence portant sur l'adolescence se tiendra le jeudi 5 octobre 2006 au CASC de Bercy. Elle sera suivie d'un débat animé par une intervenante de l'EPE (Ecole des Parents et des Educateurs). Trois ateliers seront organisés sur les compétences des parents, les adolescents et les médias et comment construire ou maintenir un dialogue. Coût global pour le CDAS : 1 600 euros.

Une conférence sur le thème de «l'accompagnement des personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer, une maladie pas comme les autres pour l'entourage familial» sera organisée au mois d'octobre 2006 au CASC et animée par une psychologue et un bénévole pour un coût de 250 euros.

LES CONSULTATIONS

L'ensemble des consultations existantes en 2005 est maintenu pour un coût de 58 400 €.

DEUX AVOCATS : consultations avec prises de rendez vous (en 2005, 75 vacations de 3h).

NOTAIRE : consultations avec prises de rendez vous, permanence bi-mensuelle de 3h.

PSYCHOLOGUE : consultations avec prises de rendez vous, permanence tous les mardis après midi de 13h30 à 17h.

CONSEILLERES EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE : les deux conseillères ont effectué en 2005 62 permanences d'une durée de 4 h. Une augmentation de la durée des heures de présence pour 2006 est actée (de 32h à 44 h par mois).

Maintien des permanences de médiation familiale assurées par une assistante sociale.

Maintien des permanences ADIL, que la FDSU n' a pas approuvées dans la mesure où les agents peuvent avoir recours à l'ADIL gratuitement dans les mairies proches de leur domicile (cf notre compte-rendu du CDAS du 15.02.05).

QUESTIONS DIVERSES

LA RESTAURATION :

Bien que la restauration parisienne ne soit pas à l'ordre du jour de la réunion, la FDSU a rappelé son attachement à une restauration de qualité dans le cadre d'une restauration AGRAF ou d'établissements appliquant des tarifs AGRAF, l'idéal étant bien évidemment la couverture dans ces conditions.

En l'absence de possibilité de restauration AGRAF de proximité, la FDSU demande la signature de conventions avec des restaurants proches du lieu de travail des agents.

Dans ce cadre, la FDSU et le SNUJ/DSF de Paris Nord sont intervenus, tant auprès du DSF que de la Délégation et de la DPMA pour que la convention signée avec le restaurant Championnet soit reconduite à son échéance au 1^{er} mars prochain. Pour faciliter la restauration des agents de l'ACIP, nous avons demandé la signature d'une convention avec le restaurant de l'INPI qui se trouve à proximité. En effet, les agents de l'ACIP ne peuvent actuellement se restaurer qu'au restaurant AGRAF le plus « proche » rue de Londres.

La FDSU est revenue sur la fermeture du restaurant Rue de Londres pendant un mois suite à la présence et à l'élimination de légionelle dans les conduits eau chaude. Le restaurant qui a une capacité de 450 couverts n'a pas retrouvé sa fréquentation antérieure. Le DSF de Paris Nord, gestionnaire de l'immeuble, a demandé une étude sur les canalisations de l'immeuble.

La FDSU a soulevé la mauvaise qualité de restauration signalée par les agents fréquentant le restaurant de la rue des Meuniers. L'appréciation du nombre de rationnaires n'est pas toujours correcte. La cuisine centrale du restaurant PALIKAO qui alimente la rue des Meuniers, de plus en plus sollicitée pour la liaison froide, n'était peut être pas à l'origine prévue pour alimenter autant de restaurants. Ce qui explique la baisse de qualité.

La Délégation nous livrera au cours du prochain CDAS les conclusions de l'enquête qualité qui a été faite dans les restaurants AGRAF en fin d'année 2005.

LA PLACE DU CORRESPONDANT SOCIAL :

La FDSU a rappelé le rôle essentiel des correspondants sociaux dans le fonctionnement de l'action sociale et dans les contacts qu'ils peuvent avoir avec les agents à la recherche d'un renseignement particulier ou d'une approche plus personnelle avec l'action sociale. Les correspondants sociaux ne doivent pas être gênés dans ce travail de confiance qui doit se faire en toute confidentialité.

La FDSU exige que les correspondants sociaux aient des bureaux particuliers pour être à l'écoute des agents. Ce qui n'est pas toujours le cas, par exemple à la DSIP. De même, pour les correspondants sociaux exerçant cette mission à temps partiel, ils doivent pouvoir effectuer ce travail en toute indépendance sans que d'autres missions soient prioritaires pour eux.

L'ÉQUIPE FDSU AU CDAS DE PARIS : Marc VEYRAT, Patricia LOUIS, Edith SALLER, Agnès BRAUNSHAUSEN, Michelle COMBE, Thierry LOIRAT, Annie RETAUD, Christine BORG.